

#### 4.1.20 Commune de LA FONTELAYE

**Plus Hautes Eaux Connues : Crues prises en compte : juin 1993, décembre 1999, mai 2000**

**Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 5**

*Date (s) : juin 1993, décembre 1993, janvier 1995, décembre 1999, mai 2000 (le 7 au 11)*

**Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) :**

##### **Crue de décembre 1999**

Impact des inondations :

- particuliers touchés : 2 habitations
- artisans, commerçants et agriculteurs sinistrés : \_
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : voiries

**Surface / part du territoire communal inondée : 14 ha / 3,5 %**

La commune de La Fontelaye s'étend sur le flanc Ouest de la vallée de la Saône. En raison de la très faible occupation de l'espace (une quarantaine d'habitants), le nombre de constructions exposées aux risques d'inondation demeurent limités. Le secteur le plus sensible se trouve au lieu dit de la Rue, au débouché d'un vallon sec. En outre, le fond de vallée ne compte aucune habitation.

Les inondations de juin 1993, de décembre 1999 et de mai 2000 sont les plus importantes jamais connues auparavant et sont d'ampleur comparable pour ce qui est des débordements de la rivière.

En revanche, les ruissellements lors de l'épisode de juin 1993 ont occasionné des dégâts plus importants.

##### **Déroulement de la crue**

Les pluies diluviennes des 9 et 10 juin 1993 et des 7 au 9 mai 2000 ont eu pour conséquence l'inondation de 2 habitations. La brutalité et la soudaineté de ces événements se sont traduites par des ruissellements torrentiels dans les thalwegs et des débordements de la rivière. Les eaux de ruissellement chargées de boues et de cailloux ont dévalé les versants quelques minutes après le début de l'orage en se concentrant dans les vallons (principalement celui de la Rue à l'Ouest), inondant les maisons (juin 1993 et mai 2000) et l'église (juin 1993), endommageant les chaussées et venant grossir la rivière.

Le 26 décembre 1999, le scénario est globalement similaire à celui des épisodes de juin 1993 et de mai 2000. Toutefois, l'événement ne présentait pas la même violence du point de vue des ruissellements produits par des épisodes orageux. Les inondations ont principalement concerné le fond de vallée où aucune occupation d'habitation n'est relevée.

Mais, les sinistres ont également touché plusieurs voiries communales et les deux mêmes habitations.

##### **Impacts des inondations**

En juin 1993 comme en décembre 1999 et mai 2000, deux habitations du lieu-dit de la Rue en bordure de la RD n°23, ont été sinistrées : sous-sol de l'une, et rez-de-chaussée de la seconde : 1 m d'eau. Elles se trouvent dans l'axe d'un vallon prenant naissance sur le plateau de Lindebeuf. Ce vallon a été particulièrement actif lors de ces orages.

Les eaux de ruissellements sont, malgré l'existence d'une buse (obstruée lors de l'orage), interceptées par le remblai de la R.D. 23 et s'accumule en amont. Les autres habitations du lieu-dit sont épargnées.

En juin 1993, les eaux de ruissellements canalisées par un chemin ont pénétré dans l'église (60 cm d'eau).

En amont immédiat de l'église, le moulin n'a, de mémoire, jamais été inondé (en juin 1993, le niveau de l'eau était toutefois « limite »). En revanche, la pisciculture a été inondée.

Lors de différents épisodes, les voiries communales ont été endommagées par les ruissellements (accotement défoncés, enrobé arraché...) : le montant des dégâts des épisodes de décembre 1999 et de mai 2000 est de 40 KF.

Dans le fond de vallée, les niveaux atteints lors de ces épisodes dépassaient 50 cm en décembre 1999, en particulier dans la zone aval de la vallée.